

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit privé V</b>
<b>Section(s)</b>	- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Fabian GILLARD	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit des personnes, aspect civil et fiscal	50h	Fabian GILLARD Alexandra RAUCENT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit des personnes, aspect civil et fiscal : 50h de théorie

Langue d'enseignement
Droit des personnes, aspect civil et fiscal : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP)
Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)

Acquis d'apprentissage de l'UE:
<p>Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable.</p> <p>A. En droit de la responsabilité</p> <p>De comprendre, de manière approfondie, l'ensemble des mécanismes relatifs à la mise en œuvre de la responsabilité des personnes physiques et des personnes morales de droit public.</p> <p>De lire et d'analyser toute décision de jurisprudence en la matière.</p> <p>De développer une approche critique et stratégique de la matière.</p> <p>De comprendre la portée de modifications portées, en la matière, par le projet de nouveau code civil.</p> <p>B. En droit des contrats spéciaux :</p>

De comprendre, de manière approfondie, l'ensemble des mécanismes relatifs à la mise en œuvre du contrat de mandat.

De lire et d'analyser toute décision de jurisprudence en la matière.

De développer une approche critique et stratégique de la matière.

De comprendre la portée de modifications portées, en matière de représentation, par le projet de nouveau code civil.

C. En droit des personnes

De comprendre, de manière approfondie, l'ensemble des mécanismes relatifs à la mise en œuvre des règles successorales.

De réaliser des exercices complexes en la matière.

### **Contenu de l'AA Droit des personnes, aspect civil et fiscal**

Le cours est structuré autour de trois axes:

Droit de la responsabilité

Droit des contrats spéciaux

Droit des personnes : aspects civil et fiscal

Le premier axe sera consacré au droit de la responsabilité

Seront abordées des notions et mécanismes suivants :

- Logique des systèmes de responsabilité
- Notion de faute
- Notion de dommage
- Notion de lien causal
- Causes d'exonération
- Crimes pénales
- Responsabilité des personnes morales de droit public

Le deuxième axe sera consacré au droit des contrats spéciaux.

Pour des raisons pédagogiques, l'enseignement sera centré sur le contrat de mandat.

Seront abordés les notions et mécanismes suivants :

- Théorie de la représentation
- Mandat d'intérêt commun
- Mandat apparent
- Responsabilité du mandat
- Ratification du mandat
- Mandat de représentation extra judiciaire

Le troisième axe sera consacré aux règles d'organisation et de dévolution d'une succession.

### **Méthodes d'enseignement**

**Droit des personnes, aspect civil et fiscal** : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

### **Supports**

**Droit des personnes, aspect civil et fiscal** : notes de cours, notes d'exercices

### **Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>Les parties "responsabilité et contrats spéciaux », dispensées par M. Gillard, feront l'objet d'un examen oral, en fin de période. La cote de cet oral vaut pour 60% de la cote globale de l'UE. Les étudiants auront l'obligation, dans le cadre de cet oral, de présenter une réflexion personnelle approfondie sur un point de matière vu au cours.</p> <p>La partie "droit des personnes", dispensée par Mme Raucent, fera l'objet d'un examen écrit, sous forme d'exercices. La cote de cet écrit vaut pour 40% de la cote globale de l'UE.</p>

Année académique : **2018 - 2019**